

Lettre de Joseph Bech à Harold Macmillan (Luxembourg, 7 juin 1955)

Légende: Le 7 juin 1955, Joseph Bech, ministre luxembourgeois des Affaires étrangères, adresse à son homologue britannique Harold Macmillan une lettre dans laquelle il l'invite à examiner la possible participation d'un représentant britannique aux futurs travaux du Comité intergouvernemental créé par la conférence de Messine.

Source: Correspondence arising out of the Meeting of the Foreign Ministers of the Governments of Belgium, France, the Federal Republic of Germany, Italy, Luxembourg and the Netherlands held at Messina on June 1-2, 1955, Luxembourg, June 7. London, June 15, The Hague, June 30. London, July 1, 1955. London: Her Majesty's Stationery Office, 1955. 10 p. (Parliamentary Papers. Cmd. 9525). p. 3; 6.

Copyright: Crown copyright is reproduced with the permission of the Controller of Her Majesty's Stationery Office and the Queen's Printer for Scotland

URL:

http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_joseph_bech_a_harold_macmillan_luxembourg_7_juin_1955-fr-1a3a7c7c-3498-4c08-8780-44ff847496d2.html



Date de dernière mise à jour: 05/11/2015

Lettre de Joseph Bech à Harold Macmillan (Luxembourg, 7 juin 1955)

Monsieur le ministre,

Les ministres des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, de Belgique, de France, d'Italie, du Luxembourg et des Pays-Bas, réunis à Messine les 1er et 2 juin 1955, ont adopté une résolution que j'ai l'honneur de vous communiquer en annexe. Ils ont notamment décidé de créer un comité de délégués gouvernementaux qui, sous la présidence d'une personnalité politique et assisté d'experts, devra préparer une ou des conférences appelées à élaborer les traités ou arrangements relatifs aux matières envisagées dans la résolution.

Comme président de la conférence de Messine, j'ai été chargé par mes collègues d'attirer plus particulièrement votre attention sur le paragraphe 6 de la partie II de la résolution en vertu duquel une invitation à participer aux travaux du comité sera adressée au gouvernement du Royaume-Uni en tant qu'État membre de l'Union de l'Europe occidentale et puissance associée à la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

Étant donné que le rapport d'ensemble du comité devra être soumis aux ministres des Affaires étrangères au plus tard le 1er octobre prochain et que par conséquent il importe que les travaux soient entrepris le plus tôt possible il paraît opportun que le gouvernement de Sa Majesté examine dès à présent les suites qu'il voudra bien réserver à l'invitation qui lui sera adressée. Je tiens à souligner que mes collègues et moi-même avons été unanimes à souhaiter que la participation du gouvernement britannique à ces travaux se réalise sous la forme la plus intime possible.

A partir du 8 juin 1955 et pour une période de trois mois la charge de président des six ministres des Affaires étrangères sera exercée par Monsieur J. W. Beyen, ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas. Je vous saurais gré de bien vouloir lui faire remettre toute communication que vous adressiez aux six gouvernements comme suite à la présente lettre.

Je vous prie d'agréer, etc.

BECH.